

Politique de participation publique de la Ville de Québec



Bilan 2021-2024

Été 2025







Table des matières

Mot de l'élu	3
Introduction	
Faits saillants	
Bilan des activités de participation publique	8
Les séances d'information	8
La participation active	9
Les consultations publiques	g
La rétroaction	10
Les consultations tenues par les conseils de quartier	12
Les commissions consultatives	14
Le conseil municipal des enfants	15
Conclusion	16





Mot de l'élu

C'est une immense fierté pour moi de présenter le Bilan 2021-2024 de la Politique de participation publique. Ce bilan fait état de quatre années de travail acharné en participation publique.

Depuis l'adoption de la Politique en 2021, nos équipes ont été à pied d'œuvre pour écouter, échanger et engager les citoyens de Québec dans le développement et l'idéation de notre ville.

Les différentes activités qui ont été tenues durant ces quatre années ont donné une voix à la population. Que ce soit pour l'aménagement de nos espaces publics, l'amélioration de la mobilité ou encore la bonification de projets à grande échelle, notre équipe a misé sur une approche inclusive et collaborative.

Je salue à ce titre l'engagement ainsi que le dévouement de chaque personne ayant mis la main à la pâte dans cette grande démarche participative!

La Politique nous aura aussi permis de diversifier nos activités de consultation afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et de favoriser l'engagement du plus grand nombre. Pour moi, c'est comme ça que se bâtit une ville forte dont tout le monde rêve... c'est comme ça que se bâtit la ville de Québec de demain!

Je tiens à remercier toute la communauté de Québec qui, d'une manière ou d'une autre, s'est engagée dans nos activités de participation publique. Grâce à votre contribution, la Ville a réalisé et continue de réaliser des projets porteurs, qui améliorent concrètement nos milieux de vie.

Ensemble, continuons à faire de la Ville de Québec un modèle inspirant de participation citoyenne pour aujourd'hui et pour l'avenir!

Merci.

Claude Lavoie, conseiller associé au comité exécutif responsable des communications et de l'interaction citoyenne







Introduction

La participation publique, c'est l'ensemble des mesures ou des activités mises en place par la Ville pour prendre en compte les préoccupations et les besoins de la population dans sa prise de décision pour certains projets.

En 2021, la Ville de Québec s'est dotée d'une nouvelle <u>Politique de participation publique</u>. Elle permet à la population de s'informer et de s'exprimer sur les décisions qui la concernent en participant à l'élaboration des projets dès leur démarrage. C'est ainsi que la Ville offre aux citoyennes et aux citoyens différentes tribunes pour s'informer et s'exprimer sur les décisions qui les concernent et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur leur qualité de vie.

La participation publique, plus qu'une politique, une vision

Une ville forte se construit avec ses citoyens. Grâce à la Politique de participation publique, Québec donne à toute personne une voix, une place et un pouvoir d'agir sur son milieu de vie. C'est ainsi que vit une démocratie vivante, inclusive et tournée vers l'avenir.



Faits saillants







Faits saillants

- Au total, 1 161 activités de participation publiques ont permis à 101 293 personnes de s'exprimer sur une multitude de projets et de proposer des améliorations.
- Les trois quarts des projets de la participation publique sont des projets d'aménagement et d'urbanisme.
- Pour le mode des activités de participation publique, environ 33 % des activités se déroulent en personne, 33 % sont en ligne et 33 % sont des contributions par écrit.
- Toutes activités confondues, 83 494 personnes ont participé en ligne ou par écrit, soit quatre fois plus que les participations en personne (17 799).
- La majorité des projets d'urbanisme (93 %) a été soumise à la Politique de participation publique.
- La participation citoyenne aux séances d'information a presque triplé entre 2021 et 2024, grâce principalement à l'ajout de séances en ligne et hybrides.
- 14 118 personnes ont pris part aux 150 activités de participation active. En moyenne,
 94 personnes participent aux ateliers, soit une augmentation moyenne de participation de 25 % par année.
- De 2021 à 2024, 70 962 personnes ont participé aux activités de consultation dont 56 % ont répondu à des questionnaires. Une augmentation de 33,3 % de la participation citoyenne a été enregistrée entre 2021 et 2024.
- 226 consultations ont été tenues par les conseils de quartier entre 2021 et 2024. Le nombre de ces consultations a augmenté de 65 % durant cette période.
- Deux tiers des recommandations des conseils de quartier sont favorables au projet présenté et un quart ont fait l'objet d'un amendement ou d'une proposition de modification au projet présenté.
- Dans 80 % des cas, la décision prise par la Ville est conforme ou partiellement conforme à la recommandation du conseil de guartier.
- 77 % des projets qui ont fait l'objet d'ateliers participatifs ont été modifiés à la suite de la consultation alors que 7 % ont été retirés. Cela démontre que l'ajout de mesures de participation active contribue à une meilleure prise en compte des commentaires exprimés.
- Le nombre de conseils de quartier actifs est passé de 27, en 2021, à 30, en 2024.
- Chaque année, environ 689 personnes participent aux assemblées générales annuelles des conseils de quartier, dont près de 155 nouvelles candidatures pour s'engager au sein du conseil d'administration.
- Le nombre moyen de membres du conseil d'administration par conseil de quartier a augmenté de 5,7, en 2021, à 8,5, en 2024
- La parité des genres demeure une particularité des conseils de quartier; 46 % sont des femmes et 54 % sont des hommes.

Bilan des activités de participation publique







Bilan des activités de participation publique

Entre 2021 et 2024, la Ville a organisé **1 161 activités** de participation publique pour **558 projets**, incluant des rencontres d'information, des ateliers, des questionnaires, des assemblées publiques de consultation et des consultations écrites. Ce volume témoigne d'un engagement sans précédent envers la démocratie participative et la volonté d'engager activement les citoyens dans les décisions municipales.

Il convient de souligner que dans 7 % des cas des projets d'urbanisme, la Ville a appliqué une dérogation à la Politique, conformément à l'article 8. Celui-ci permet à l'instance d'opter pour un niveau de participation moins exigeant lorsqu'il n'y a pas d'enjeu majeur, que des délais pourraient compromettre la réalisation du projet, ou pour tout autre motif d'intérêt public. Ainsi, certains projets qui auraient normalement nécessité des mesures de participation active ou de consultation écrite ont plutôt fait l'objet de démarches mieux adaptées à leur nature et à leur contexte.

Les prochaines pages du présent document font état des différentes activités de participation publique qui découlent des quatre grandes actions de la Politique, à savoir les activités d'information, les activités de participation active, les activités de consultation et la rétroaction.

Les séances d'information

Depuis la mise sur pied de la Politique :

- Le nombre de séances d'information a **augmenté de 83** %, faisant grimper la moyenne annuelle de **43 à 75** séances d'information;
- La participation citoyenne a pratiquement triplé, passant d'environ 2 000 personnes en 2021 à 5 856 personnes en 2024.

83

Nombre moyen de participation aux séances d'information





La participation active

La participation active est une nouvelle mesure pour consulter la population, introduite dans les efforts de la Ville grâce à la Politique de participation publique.

Depuis la mise sur pied de la Politique :

- 150 activités de participation active ont été tenues pour 99 projets, dont la plupart sont des ateliers participatifs;
- En moyenne, **3 529 personnes** participent annuellement aux activités, pour un total de 14 118 personnes entre 2021 et 2024.

94

Nombre moyen de personnes aux activités de participation active

74

Nombre moyen d'interventions aux activités de participation active

Les consultations publiques

Depuis l'entrée en vigueur de la Politique de participation publique:

- 736 activités de consultations ont été organisées;
- 70 962 personnes participent aux consultations publiques depuis 2021;
- L'année 2023 s'est particulièrement démarquée avec un nombre record de 26 492 participations 1;
- Une augmentation de 33,3 % du nombre de participation comparativement à 2021.

605

Nombre moyen de participation aux questionnaires

¹ Les questionnaires pour les projets Plein air urbain à Québec et Mobilité dans la Couronne Nord ont recueilli à eux seuls la contribution de 8 360 personnes.







La rétroaction

Cette section présente dans quelle mesure les résultats des activités de participation publiques ont été pris en compte dans l'adoption des projets en matière d'urbanisme.

Décisions à la suite de la démarche de participation sur les projets d'urbanisme

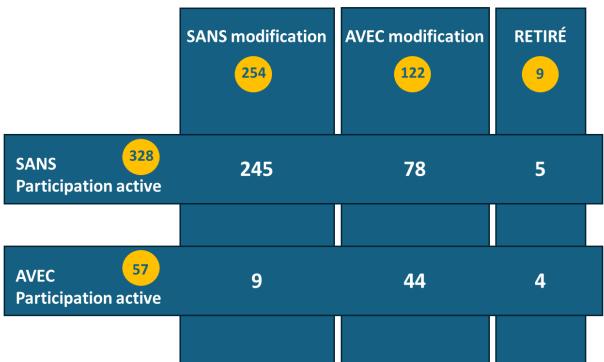
Décision	Pourcentage
Adoption SANS modification	64,6 %
Adoption AVEC modification	31 %
Retiré après la consultation publique	1,8 %
Rétroaction à venir (projet non terminé)	1,5 %
Retiré après la participation active	0,5 %
Registres pour approbation référendaire	0,5 %





Les projets ayant fait l'objet d'une rétroaction

Les « projets ayant fait l'objet d'une rétroaction » : 385



La Ville a apporté des modifications à 31% des projets qui ont suivi une démarche de consultation plus classique (assemblée publique de consultation et, dans certains cas, consultation écrite).

Sur les 57 projets d'urbanisme qui ont fait l'objet d'une démarche de participation active (atelier participatif en amont), 77% ont été modifiés avant leur adoption pour tenir compte des commentaires exprimés.

Cette nouvelle mesure de participation active introduite par la politique adoptée en 2021 donne des résultats, car elle permet aux personnes intéressées d'exercer une influence sur la prise de décision. En effet, les données démontrent qu'un plus grand nombre de modifications ont été apportées à la suite de la démarche de participation active pour améliorer ou bonifier le projet.







Les consultations tenues par les conseils de quartier

Depuis la mise sur pied de la Politique :

- Les conseils de quartier ont réalisé 226 consultations publiques, pour 205 projets, soit 30,7 % de l'ensemble des activités;
- Le nombre de projets pour lesquels l'opinion d'un conseil de quartier a été demandée s'est accru de 65 %;
- Au total, ce sont 4 641 personnes qui ont participé aux activités et 2 050 qui ont donné leur opinion sur les projets, ce qui représente un accroissement de 52 % par rapport à 2021.

21

Nombre moyen de participants aux activités de consultation tenues par les conseils de quartier





Les conseils de quartier

Les conseils de quartier sont des instances qui permettent à la population d'exprimer ses opinions, ses préoccupations et ses besoins sur des sujets comme : l'aménagement du quartier, la vie communautaire, la sécurité routière et la conservation du patrimoine.

En 2024, la Ville comptait 30 conseils de quartier, soit trois de plus depuis 2021.

Lors du déploiement de la Politique :

- Le nombre de rencontres annuelles est passé de 292 rencontres (27 conseils) en 2021, à 327 rencontres (30 conseils) en 2024.
- La participation aux séances des conseils de quartier s'est également accrue, pour passer de 4 725 personnes en 2021 à 5 250 en 2024.
- Une moyenne annuelle de 689 personnes était présente aux assemblées générales annuelles des conseils de quartier.
- Pour l'ensemble des conseils de quartier, le nombre des candidatures est stable, soit de 155 chaque année.
- Le nombre moyen d'administrateurs par conseil de quartier est passé de 5,7, en 2021, à 8,5 en 2024, ce qui constitue une augmentation significative.
- Annuellement, le nombre de postes restants à combler par conseil de quartier était de 48,1 % en 2021 pour baisser à 22,1 % en 2024.
- En plus des consultations sur les projets d'urbanisme, comme prévu à l'article 7 de la Politique, les conseils de quartier ont organisé un bon nombre d'activités de consultation (des ateliers, des questionnaires, des consultations sur carte) sur différents sujets, notamment le plan d'action, la vision du quartier, la sécurité routière, etc.
- Chaque année, entre 17 et 20 subventions de 3000\$ ont été octroyées à des conseils de quartier pour la réalisation de projets de mobilisation à la sécurité routière. Outre cela, entre 5 et 8 subventions pouvant aller jusqu'à 10 000\$ sont accordées pour d'autres projets visant l'amélioration du milieu de vie du quartier.









Les commissions consultatives

Deux nouvelles commissions consultatives ont vu le jour, soit :

- La <u>Commission consultative pour une ville inclusive</u>, créée en mai 2022. Composée de neuf membres bénévoles, cette instance a pour mandat de formuler des recommandations sur les orientations municipales en matière de vivre-ensemble. Depuis sa création, neuf rencontres ont été tenues.
- La Commission consultative pour la qualité de l'air a été créée en novembre 2023 et est composée d'élus de l'agglomération de Québec, de six citoyens et d'organismes œuvrant dans le domaine environnemental. Cette instance se penche sur les orientations, les politiques et les plans d'action de la Ville dans le but de protéger la santé humaine par la réduction des polluants atmosphériques et de préserver la qualité de l'air en diminuant les sources de nuisances.

Depuis leur création, les commissions consultatives ont joué un rôle clé dans l'analyse et la formulation de recommandations sur divers projets. Leur travail a permis d'enrichir les décisions municipales grâce à l'expertise citoyenne et à la diversité des points de vue représentés.







Le conseil municipal des enfants

Mis sur pied en 2004, le Conseil municipal des enfants de Québec initie les jeunes du 3° cycle du primaire (5° et 6° année) au fonctionnement de la démocratie municipale et les sensibilise à l'importance de la citoyenneté active. Chaque année, la Ville leur propose un thème phare, qui oriente leurs réflexions et qui les aide à développer leur pouvoir d'agir dans leur municipalité :

2021 : La sécurité routière

2022 : Le développement durable

2023 : Le vivre-ensemble

2024 : Le Plan d'urbanisme et de mobilité

ALAGIII

Les rapports de chacun des Conseils sont déposés annuellement sur le site Web de la Ville de Québec : À propos du Conseil municipal des enfants.

Le Conseil municipal des enfants a permis à **75 jeunes** de s'exprimer sur des enjeux municipaux. Plusieurs de leurs projets ont été proposés et certains ont même été intégrés dans les politiques publiques.

Ce programme a ainsi favorisé l'éducation civique et la valorisation de la parole des jeunes.







Conclusion

Les données présentées dans ce bilan couvrent la période de 2021 à 2024 et auront permis de dégager les constats suivants :

- La Politique de participation publique renforce et incarne la vision de la Ville, soit de mettre en place des mesures de consultation transparentes, proactives, qui suscitent la participation active de la population.
- L'expertise citoyenne bénévole (ex. : les administrateurs des conseils de quartiers, les commissaires des commissions consultatives) offre des connaissances fines à la Ville, dans des domaines spécifiques touchant à la qualité de vie des citoyens et des citoyennes.
- Le Conseil municipal des enfants est une plateforme toute désignée pour l'éveil citoyen et l'apprentissage de la démocratie de proximité des élèves des 5^e et 6^e années du primaire.
- La Politique a permis, sur les quatre premières années de son déploiement, d'augmenter les démarches de participation publique portant sur différents sujets (autres que l'urbanisme, tel que le transport et la circulation, l'aménagement de rues et de parcs, l'environnement, les grandes visions et stratégies de la Ville – par exemple Stratégie de sécurité routière, Vision de l'habitation, etc.)
- La présence et l'écoute des membres du conseil municipal lors des activités de participation publique ou lors des rencontres des conseils de quartier présentent une valeur ajoutée pour les citoyens et citoyennes, ainsi que pour les suites du projet.

Il importe de souligner que la Politique de participation publique a induit de nettes améliorations quant aux démarches menées par la Ville en matière de participation publique : meilleure planification des démarches de participation publique, amélioration de l'information et des canaux de diffusion, meilleur accès aux activités, diversification des moyens de consultation, engagement de la population dans le développement de leur ville, et plus encore.

En somme, le bilan présenté met en lumière des avancées qui ont non seulement permis d'augmenter la participation citoyenne à Québec, mais aussi de renforcer la confiance de la population envers l'organisation.

